

ÉTATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

RAPPORT DE LA DIRECTION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT DES RÉSULTATS

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRAFICS 2024-2025

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 portant la signature électronique 2744466622 ont été préparés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants.

Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Directeur général



Directrice des ressources financières

Montréal, le 17 octobre 2025

Page auditée

État de la situation financière

au 30 juin 2025

	A	B	C	D
	2025	2024	Variation \$	Variation %
ACTIFS FINANCIERS				
01100 Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	20 307 319,26	28 812 005,57	-8 504 686,31	-30%
01190 Équivalents de trésorerie (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200 Subvention de fonctionnement à recevoir (page 21)	47 434 120,39	54 168 236,67	-6 734 116,28	-12%
01400 Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	405 090 089,75	428 123 502,11	-23 033 412,36	-5%
01480 Subvention à recevoir - Financement (page 22)	0,00	0,00	0,00	0%
01300 Taxe scolaire à recevoir	1 680 407,84	1 499 409,91	180 997,93	12%
01500 Débiteurs (page 23)	11 412 156,45	6 123 097,80	5 289 058,65	86%
01600 Stocks destinés à la revente	105 121,14	95 212,41	9 908,73	10%
01700 Placements et prêts (pages 24 et 25)	0,00	0,00	0,00	0%
01990 Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
00000 TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	486 029 214,83	518 821 464,47	-32 792 249,64	-6%
PASSIFS				
03100 Emprunts temporaires à la charge de l'OS (page 30)	0,00	0,00	0,00	0%
03110 Emprunts temporaires faisant l'objet d'une subvention (page 30)	57 743 768,82	60 534 718,89	-2 790 950,07	-5%
03500 Crédoiteurs et frais courus à payer (page 31)	107 521 226,94	99 787 057,89	7 734 169,05	8%
03450 Subvention d'investissement reportée (page 32)	974 786 890,07	688 508 324,69	286 278 565,38	42%
03400 Revenus perçus d'avance (page 33)	1 816 963,02	2 239 319,56	-422 356,54	-19%
03600 Provision pour avantages sociaux (page 34)	17 946 000,28	16 278 272,70	1 667 727,58	10%
03700 Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	0,00	0,00	0,00	0%
03750 Dettes à long terme faisant l'objet d'une subvention (page 35)	248 477 903,28	275 843 487,32	-27 365 584,04	-10%
03250 Passif au titre des sites contaminés (page 36)	2 368 902,00	0,00	2 368 902,00	100%
03800 Autres passifs (page 36)	62 789 473,27	78 314 331,57	-15 524 858,30	-20%
00010 TOTAL DES PASSIFS	1 473 451 127,68	1 221 505 512,62	251 945 615,06	21%
00020 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-987 421 912,85	-702 684 048,15	-284 737 864,70	-41%
ACTIFS NON FINANCIERS				
01800 Immobilisations corporelles (page 40)	1 001 029 041,03	713 928 514,73	287 100 526,30	40%
01970 Stocks de fournitures	83 491,80	70 032,93	13 458,87	19%
01900 Charges payées d'avance (page 49)	1 281 346,36	905 839,96	375 506,40	41%
00030 TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	1 002 393 879,19	714 904 387,62	287 489 491,57	40%
03900 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	14 971 966,34	12 220 339,47	2 751 626,87	23%
L'excédent (déficit) accumulé est composé des éléments suivants:				
03910 Excédent (déficit) accumulé lié aux activités (page 4)	14 971 966,34	12 220 339,47	2 751 626,87	23%
03920 Gains (pertes) de réévaluation cumulés (page 5)	0,00	0,00	0,00	0%
03950	14 971 966,34	12 220 339,47	2 751 626,87	23%

Page auditée

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2025

	A	B	C	D	E	
	Budget 2025	Résultats réels 2025	Résultats réels 2024	Variation \$	Variation %	
REVENUS						
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	365 803 554	398 120 477,47	367 133 420,50	30 987 056,97	8%
00020	Subvention d'investissement (page 51)	513 995	2 689 502,46	3 245 766,68	-556 264,22	-17%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	105 688	284 249,80	294 031,15	-9 781,35	-3%
00040	Taxe scolaire (page 53)	25 925 219	26 190 713,97	25 179 479,35	1 011 234,62	4%
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	1 042 262	1 264 300,52	931 983,08	332 317,44	36%
980	Ventes de biens et services (page 55)	23 553 441	25 210 293,53	23 802 149,74	1 408 143,79	6%
00060	Revenus divers (page 56)	684 203	6 647 934,26	5 546 516,12	1 101 418,14	20%
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	23 705 338	19 163 863,76	20 998 835,35	-1 834 971,59	-9%
00000	Total des revenus	441 333 700	479 571 335,77	447 132 181,97	32 439 153,80	7%
CHARGES						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	199 002 020	202 201 973,33	179 173 351,85	23 028 621,48	13%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	108 838 081	123 276 597,59	97 430 873,80	25 845 723,79	27%
30000	Services d'appoint (page 83)	47 668 671	50 156 869,02	46 145 881,04	4 010 987,98	9%
50000	Activités administratives (page 84)	23 460 692	26 003 110,54	22 074 872,91	3 928 237,63	18%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	52 516 756	51 228 351,39	53 092 409,99	-1 864 058,60	-4%
70000	Activités connexes (page 86)	9 447 480	22 285 079,45	44 051 000,23	-21 765 920,78	-49%
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 34)	400 000	1 667 727,58	1 503 332,39	164 395,19	11%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100, 101 et 151)	0	0,00	-805 846,07	805 846,07	100%
00100	Total des charges	441 333 700	476 819 708,90	442 665 876,14	34 153 832,76	8%
00200	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS	0	2 751 626,87	4 466 305,83	-1 714 678,96	-38%

Page auditée

État de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités

Exercice clos le 30 juin 2025

	A	B
	2025	2024
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	12 220 339,47	7 754 033,64
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0,00	0,00
00030 Solde redressé	12 220 339,47	7 754 033,64
00040 Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités (page 3)	2 751 626,87	4 466 305,83
90000 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	14 971 966,34	12 220 339,47

Page auditée

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2025

	A Budget 2025	B Résultats réels 2025	C Résultats réels 2024
00010 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-534 694 322	-702 684 048,15	-534 694 322,29
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0	0,00	-329 816,14
00000 SOLDE REDRESSÉ	-534 694 322	-702 684 048,15	-535 024 138,43
00030 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	0	2 751 626,87	4 466 305,83
Variation due aux immobilisations corporelles			
00110 Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-121 721 946	-303 274 080,27	-196 335 880,68
00115 Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	-140 261,00	0,00
00120 Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	23 612 782	21 065 982,33	21 688 020,09
00130 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 151)	0	0,00	-805 846,07
00140 Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	0,00	672 600,00
00150 Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	0,00	0,00
00155 Révision d'estimation des immobilisations corporelles (pages 41 et 43)	0	-4 752 167,36	2 914 516,80
00160 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
00100 Total de la variation due aux immobilisations corporelles	-98 109 164	-287 100 526,30	-171 866 589,86
00200 Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	0	-388 965,27	-259 625,69
00250 Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	0	0,00	0,00
90000 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	-632 803 486	-987 421 912,85	-702 684 048,15

Page auditée

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2025

	A 2025	B 2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
00010 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	2 751 626,87	4 466 305,83
Éléments sans effet sur la trésorerie		
00020 Créances douteuses	-214 519,55	143 812,92
00030 Provisions liées aux placements et prêts	0,00	0,00
00040 Provision pour avantages sociaux futurs	1 667 727,58	1 503 332,39
00050 Stocks et charges payées d'avance	-388 965,27	-259 625,69
00060 Amortissement de la subvention d'investissement reportée	-19 163 863,76	-20 998 835,35
00070 Amortissement des frais d'émission liés aux dettes	93 274,78	122 855,58
00080 Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	16 313 814,97	24 602 536,89
00085 Charges de désactualisation	2 053 748,28	77 210,28
00090 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 3)	0,00	-805 846,07
00100 Perte (gain) sur disposition de placements (page 56)	0,00	0,00
00110 Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement	320 105 609,14	361 248 277,56
00120 Autres éléments hors trésorerie	-2 555 709,31	-1 756 956,48
00121 Terrains reçus à titre gratuit	-2 555 709,31	-1 629 900,00
00122 Remboursement de dettes faisant l'objet d'une subvention effectué par un tiers au nom de l'OS	0,00	-127 056,48
00123 Réserve au Ministère	0,00	0,00
00000 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	320 662 743,73	368 343 067,86
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
00210 Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-298 917 621,15	-186 759 219,57
00220 Produits de disposition d'immobilisations corporelles	0,00	672 600,00
00250 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (sauf celles transférées à une entité du périmètre comptable)	0,00	0,00
00200 FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	-298 917 621,15	-186 086 619,57
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS		
00230 Sorties de fonds pour l'acquisition de placements	0,00	0,00
00235 Sorties de fonds pour l'acquisition de prêts	0,00	0,00
00240 Produits de disposition de placements	0,00	0,00
00245 Produits de disposition de prêts	0,00	0,00
00249 FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS	0,00	0,00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
00320 Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une subvention	0,00	0,00
00330 Remboursement de dettes faisant l'objet d'une subvention	-27 458 858,82	-72 908 482,35
00340 Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de l'OS	0,00	0,00
00350 Remboursement de dettes à la charge de l'OS	0,00	0,00
00360 Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	0,00	0,00
00370 Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	300 166 609,48	222 094 584,30
00380 Remboursement d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	-302 957 559,55	-314 391 547,53
00300 FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉ POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-30 249 808,89	-165 205 445,58
00400 AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-8 504 686,31	17 051 002,71
00510 Encaisse et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	28 812 005,57	11 761 002,86
90000 ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	20 307 319,26	28 812 005,57

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997.

Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST, les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations et la provision pour créances douteuse. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Catégories et évaluations

L'encaisse, et les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation à recevoir et les transferts du gouvernement du Canada) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les créditeurs et les frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes de la provision pour avantages sociaux (vacances), la provision relative aux offres salariales du gouvernement et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de la comptabilisation initiale. Cependant, lors de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction sont passés en charge lorsque les éléments classés dans les instruments financiers sont évalués à la juste valeur.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque fin d'exercice, si une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou groupes d'actifs financiers existe, il y a une évaluation de ceux-ci pour déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

Alors, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte au niveau des débiteurs, une provision pour créances douteuses est établie afin qu'ils soient présentés au montant le moins élevé entre le coût ou la valeur de recouvrement nette. La variation annuelle de cette provision est prise en considération dans les résultats de l'exercice.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le solde disponible.

Taxes scolaires à recevoir et débiteurs

Les taxes scolaires à recevoir et les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P), au Régime de retraite des enseignants (R.R.E), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (R.R.P.E.) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (R.R.A.S.). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux, de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, des indemnités de départ, de l'assurance traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation des sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse une norme environnementale existante;
- l'obligation de procéder à une réhabilitation relève directement de la responsabilité du Centre de services scolaire ou il est probable qu'il relève;
- il est prévu que les avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour considérer le degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées le Centre de services scolaire n'actualise pas ces coûts.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint le Centre de services scolaire à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle, comptabilisée dans les autres passifs pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et inclut les coûts de mise hors service, le cas échéant. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments - OMHS	Durée de vie utile estimative*
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

* Une « composante OMHS » a été créée pour chacun des bâtiments détenus contenant de l'amiante et doit être amortie sur la durée estimative restante jusqu'à leur date de démolition connue ou estimée.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste de « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont inscrites graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportées » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Droits de scolarité et frais de scolarisation, ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant des droits de scolarité et frais de scolarisation, de la vente des biens et services et les revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Ces revenus, à l'exception des revenus divers provenant des intérêts, pénalités et frais de retard, constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquelles le Centre de services scolaire doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les revenus tirés de la vente de fournitures et matériel scolaire sont comptabilisés au moment de la vente.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les revenus tirés des droits de scolarités et frais de scolarisation sont comptabilisés progressivement par le Centre de services scolaire sur la durée de la formation offerte.

Les revenus provenant des services de garde en milieu scolaire, de la surveillance et du transport du midi et des autres activités chargées au usagers sont comptabilisés progressivement par le Centre de services scolaire, soit à mesure que les services sont rendus. Les revenus tirés de la location d'immeubles et de biens meubles sont comptabilisés progressivement sur la durée de la location. Les revenus découlant de prêts de service sont constatés progressivement sur la durée du prêt.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées. Les charges comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Éventualités

Les obligations découlant des poursuites et des litiges sont comptabilisées à titre de passif quand il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable peut être établie. S'il est impossible de déterminer la probabilité de l'événement ou que l'événement est probable mais qu'une estimation raisonnable ne peut être établie, un passif éventuel est présenté en voir de notes aux états financiers.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec, s'il y a, sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions » de la page 21.

Subvention d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le détail de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est présenté à la page 20 du rapport financier.

5. DÉBITEURS

Le détail des débiteurs est présenté à la page 23 du rapport financier.

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les emprunts et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée au 30 juin 2025 est de 71 548 745\$ (62 461 921 \$ au 30 juin 2024).

Les marges de crédit auprès du Fonds de financement totalisent 57 743 769\$ (60 534 719\$ au 30 juin 2024) au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0.02 %.

Au 30 juin 2025, le solde de 57 743 769\$ se détaille comme suit :

	2025	2024
Marge de crédit – Fonds de financement - Général	15 742 589	10 456 866
Marge de crédit – Fonds de financement - SQI	42 001 180	50 077 853
	57 743 769	60 534 719

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

Le détail des créditeurs et frais courus à payer est présenté à la page 31 du rapport financier.

8. REVENUS REPORTÉS

Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

9. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail de la provision pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les enseignants ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

TRAFICS 2024-2025

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

Notes complémentaires aux états financiers

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Règles budgétaires		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2024 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2025 (\$)
Billets – Fonds de Financement						
2014-2024	3,2710 %	22 076 000	11 438 000	-	11 438 000	-
2017-2041	3,3490 %	13 300 000	9 576 000	-	532 000	9 044 000
2018-2027	2,9050 %	7 651 000	5 239 000	-	402 000	4 837 000
2018-2043	3,2240 %	31 900 000	24 244 000	-	1 276 000	22 968 000
2018-2035	3,1500 %	13 082 000	8 546 000	-	756 000	7 790 000
2019-2044	3,0470 %	26 100 000	20 880 000	-	1 044 000	19 836 000
2019-2033	2,8450 %	4 752 000	3 067 000	-	337 000	2 730 000
2019-2025	2,4540 %	6 535 000	660 000	-	660 000	-
2019-2044	2,4680 %	40 478 000	34 002 000	.	1 619 000	32 383 000
2019-2040	2,4780 %	14 746 000	11 938 000	-	702 000	11 236 000
2021-2046	2,7120 %	61 038 922	53 714 251	-	2 441 557	51 272 694
2022-2047	2,9060 %	60 439 505	55 604 345	-	2 417 580	53 186 765
2022-2025	1,7150 %	4 173 094	1 391 032	-	1 391 032	-
2023-2048	4,0860 %	35 670 321	34 243 508	-	1 426 813	32 816 695
2023-2026	3,7500 %	2 658 519	1 772 346	-	886 173	886 173
Total – billets FF		344 600 361	276 315 482	-	27 329 155	248 986 327

TRAFICS 2024-2025

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

Notes complémentaires aux états financiers

Autres que Règles budgétaires		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2024 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2025 (\$)
Billets – Fonds de Financement						
2021-2031	2,084 %	1 368 077	1 116 558	-	129 704	986 854
Total - billets FF		1 368 077	1 116 558	-	129 704	986 854

Billets

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation pour les billets règles budgétaires et par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique pour le billet autres que règles budgétaires. Les versements en capital à effectuer sur les billets au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025-2026	13 972 530 \$
2026-2027	13 089 117 \$
2027-2028	16 722 934 \$
2028-2029	12 692 809 \$
2029-2030	12 695 745 \$
2030 et suivantes	180 800 046 \$

11. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS

Les contaminants ayant entraîné la constatation de passif au titre des sites contaminés sont des hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques et des métaux et proviennent de l'emplacement d'un ancien réservoir souterrain de mazout, de la présence de remblai contaminé hétérogène et attribuables à l'hétérogénéité des sols.

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour considérer le degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés sont majorés pour chaque site faisant partie du passif au titre des sites contaminés.

	2025	2024
Passif au titre des sites contaminés avant majoration	1 954 577	-
Réévaluation	414 325	-
Travaux réalisés au cours de l'exercice	-	-
	2 368 902	-

Le gouvernement du Québec assume les coûts découlant de la réhabilitation de sites contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations ultérieures de ces passifs. Le Centre de services scolaire est donc en mesure de constater une subvention à recevoir du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif au titre des sites contaminés. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des sites non inventoriés à cette date est pris en charge par le Centre de service scolaire et inscrit à ses résultats dans la période concernée. Le passif au titre des sites contaminés comptabilisé est présenté à la page 36 du rapport financier.

Par ailleurs, aucun passif n'a été comptabilisé pour 1 site dont la responsabilité du Centre de services scolaire est incertaine. La contamination semble provenir de l'ancienne activité du site notamment en lien avec la présence d'un chemin de fer secondaire en 1935 ainsi que possiblement d'une voie ferrée du site voisin. Des

travaux de décontamination ont été effectués dans le passé ainsi que le retrait d'un réservoir souterrain. Toutefois, il reste des contaminants en profondeur et sous le bâtiment.

Incertitude relative à la mesure

Le passif au titre des sites contaminés est déterminé en utilisant différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Étant donné que les études de caractéristiques se limitent à la surface du terrain et qu'il existe des limites inhérentes à l'évaluation de la quantité de sols contaminés, les estimations des coûts sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure des montants à comptabiliser et à divulguer.

12. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Centre des services scolaires des Grandes-Seigneuries concernent le désamiantage des bâtiments.

Le Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries ne détient pas de bâtiments patrimoniaux pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service n'est présentée aux états financiers.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2025			2024
	Désamiantage	Autres	Total	Total
Solde au début	46 075 617	-	46 075 617	50 834 283
Nouvelles obligations de mise hors service	-	-	-	-
Redressement du solde de début	-	-	-	(3 894 557)
Obligations réglées	-	-	-	-
Charge de désactualisation	2 053 748	-	2 053 748	2 050 407
Révision des estimations	4 752 167	-	4 752 167	(2 914 516)
Solde à la fin	52 881 532	-	52 881 532	46 075 617

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour le désamiantage des bâtiments sont les suivantes :

Désamiantage	2025	2024
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,73 %	4.98%
Période d'actualisation	De 1 an à 71 ans	De 1 à 72 ans
Taux d'inflation	2,50 %	2,57%

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 78 785 709 \$ (71 237 633\$ au 30 juin 2024).

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer les travaux.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier. Le total des immobilisations inclut les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 525 533 290\$ (330 058 716\$ au 30 juin 2024), soit 525 182 967\$ (329 666 054 \$ au 30 juin 2024) pour des bâtiments et 350 323\$ (392 918\$ au 30 juin 2024) en aménagement et 0\$ en développement informatique ((256 \$) au 30 juin 2024). Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

14. FLUX DE TRÉSORERIE

Le détail des flux de trésorerie est présenté à la page 7 du rapport financier.

Éléments n'affectant pas les liquidités

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de la période comprennent un montant de 61 294 608\$ qui est inclus dans les créditeurs. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

TRAFICS 2024-2025

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

Notes complémentaires aux états financiers

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	plus de 5 ans	Solde au 30 juin 2025	Solde au 30 juin 2024
CONTRATS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS								
Constructions et travaux majeurs	10 865 577 \$	3 489 119 \$	2 784 774 \$	2 079 096 \$	1 999 290 \$	5 466 686 \$	26 684 541 \$	53 594 609 \$
Commande de mobilier	1 688 372 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 688 372 \$	444 868 \$
	12 553 948 \$	3 489 119 \$	2 784 774 \$	2 079 096 \$	1 999 290 \$	5 466 686 \$	28 372 913 \$	54 039 477 \$
CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION								
Location modulaires et immeubles	4 299 305 \$	2 861 636 \$	2 186 765 \$	1 606 946 \$	1 090 872 \$	837 255 \$	12 882 779 \$	15 543 193 \$
Autres locations		- \$	- \$	- \$	- \$	- \$		10 354 \$
	4 299 305 \$	2 861 636 \$	2 186 765 \$	1 606 946 \$	1 090 872 \$	837 255 \$	12 882 779 \$	15 553 547 \$
CONTRATS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES								
Conciergerie et réparations	1 049 605 \$	8 720 \$	6 976 \$	5 581 \$	22 324 \$	- \$	1 093 207 \$	947 192 \$
Contrats d'entretien	519 640 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	519 640 \$	421 046 \$
Équipement informatique et licences	720 091 \$	39 327 \$	31 462 \$	25 170 \$	20 136 \$	80 543 \$	916 728 \$	239 278 \$
Transporteurs scolaires	15 450 793 \$	15 450 793 \$	15 450 793 \$	- \$	- \$	- \$	46 352 379 \$	65 918 310 \$
	17 740 128 \$	15 498 840 \$	15 489 231 \$	30 751 \$	42 460 \$	80 543 \$	48 881 954 \$	67 525 826 \$
AUTRES CONTRATS								
Auditeurs	54 256 \$	43 405 \$	34 724 \$	27 779 \$	22 223 \$	88 893 \$	271 278 \$	157 657 \$
Autres	3 230 748 \$	151 587 \$	121 270 \$	97 016 \$	77 613 \$	310 451 \$	3 988 686 \$	1 791 792 \$
	3 285 005 \$	194 992 \$	155 994 \$	124 795 \$	99 836 \$	399 344 \$	4 259 965 \$	1 949 449 \$
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	37 878 386 \$	22 044 586 \$	20 616 764 \$	3 841 586 \$	3 232 457 \$	6 783 828 \$	94 397 611 \$	139 068 299 \$

16. ÉVENTUALITÉS

Griefs

Au 30 juin 2025, le coût total que devrait assumer le Centre de services scolaire, s'il perdait les griefs déposés contre lui, est de l'ordre de 3 247 443 \$ dont une provision de 2 554 411 \$ est comptabilisée aux états financiers.

Autres réclamations

Au 30 juin 2025, une action collective, pour des abus sexuels, contre La Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est en cours. Le recours collectif a été autorisé par le tribunal. Le Centre de services scolaire a été appelé en garantie dans ce recours. En date du 30 juin 2025, la valeur de ce recours est indéterminable et la direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Au 30 juin 2025, une action collective, pour des agressions sexuelles, contre Les frères du Sacré-Cœur et als. est en cours. Le recours collectif a été autorisé par le tribunal. Le Centre de services scolaire a été appelé en garantie dans ce recours. En date du 30 juin 2025, la valeur de ce recours est indéterminable et la direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces réclamations au 30 juin 2025. Toute somme pouvant résulter du dénouement de ces réclamations sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Incertitude relative à la mesure

Les passifs éventuels peuvent varier en raison des hypothèses utilisées pour établir la probabilité de dénouement d'une situation existante et l'estimation de la valeur à la date des états financiers. Les différentes hypothèses utilisées sont l'expérience passée et les négociations en cours.

17. APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, le Centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

- Les débiteurs incluent un montant de 6 479 152 \$ (3 925 230 \$ au 30 juin 2024) de comptes clients avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Les créditeurs ou charges à payer incluent un montant de 44 851 113 \$ (37 398 601 \$ au 30 juin 2024) de créditeurs et frais courus avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ces comptes clients et ces créditeurs et frais courus sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

18. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et ses subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour

TRAFICS 2024-2025**RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025****Notes complémentaires aux états financiers**

créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs suivant la date de facturation excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin :

	2025	2024
Débiteurs		
Débiteurs non en souffrance	574 359 \$	960 996 \$
Débiteurs en souffrance		
Moins de 30 jours	1 319 642 \$	1 170 956 \$
30 jours à moins de 90 jours	529 878 \$	251 359 \$
90 jours à moins de 12 mois	1 363 518 \$	2 365 575 \$
12 mois et plus	558 003 \$	523 218 \$
Sous-total	4 345 400 \$	5 272 105 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(599 927) \$	(814 447) \$
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	3 745 472 \$	4 457 658 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses sont comme suit :

	2025	2024
Solde au 1^{er} juillet	814 447 \$	670 364 \$
Perte de valeur comptabilisée au résultat	13 422 \$	368 020 \$
Montant recouvré	(227 942) \$	(223 937) \$
Solde au 30 juin	599 928 \$	814 447 \$

TRAFICS 2024-2025**RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025****Notes complémentaires aux états financiers**

En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs, le Centre de services scolaire estime que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. De plus, il est d'avis que la qualité du crédit des débiteurs qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard aux emprunts temporaires, aux créditeurs et charges courues à payer, à l'exception des déductions à la source et certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux), la provision relative aux offres salariales du gouvernement et aux dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2025 se détaillent comme suit :

30 juin 2025	2025-2026	2026-2027 2027-2028	2028-2029 2029-2030	2030-2031 et suivantes	Total
Emprunts temporaires	57 743 769 \$	-	-	-	57 743 769 \$
Créditeurs et charges courues à payer	106 888 432 \$	615 860 \$	16 935 \$	-	107 521 227 \$
Dettes à long terme	13 972 530 \$	29 812 051 \$	25 388 554 \$	180 800 046 \$	249 973 181 \$
Provision pour avantages sociaux	16 854 539 \$	-	-	1 091 461 \$	17 946 000 \$
Provision relative aux offres salariales du gouvernement	4 036 028 \$	-	-	-	4 036 028 \$

TRAFICS 2024-2025**RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025****Notes complémentaires aux états financiers**

30 juin 2024	2024-2025	2025-2026 2026-2027	2027-2028 2028-2029	2029-2030 et suivantes	Total
Emprunts temporaires	60 534 719 \$	-	-	-	60 534 719 \$
Créditeurs et charges courues à payer	99 159 990 \$	525 702 \$	101 366 \$	-	99 787 058 \$
Dettes à long terme	27 458 858 \$	27 061 647 \$	29 415 743 \$	193 495 792 \$	277 432 040 \$
Provision pour avantages sociaux	14 155 177 \$	-	-	2 123 096 \$	16 278 273 \$
Provision relative aux offres salariales du gouvernement	26 230 411 \$	-	-	-	26 230 411 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

TRAFICS 2024-2025

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

Notes complémentaires aux états financiers

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt ferait augmenter ou diminuer les charges annuelles d'intérêts d'environ 14 301 \$ (1 662 \$ au 30 juin 2024).